

LE RECENSEMENT

DE LA POPULATION DU MAROC DE 1951-1952

I. — LE RECENSEMENT. SON ORGANISATION. SES METHODES

L'exécution d'un recensement général de la population au Maroc au cours de l'année 1951 a été prescrit par le dahir du 24 février 1951. Ni l'histoire ni les archives administratives ne portent la trace d'une opération analogue avant l'instauration du Régime de Protectorat ; en revanche quatre dénombrements ont été effectués entre les deux guerres mondiales, en 1921, 1926, 1931 et 1936, en liaison avec les recensements quinquennaux, traditionnels en France. Au lendemain de la deuxième guerre mondiale et des bouleversements démographiques qu'elle avait occasionnés, la nécessité d'un nouvel inventaire de population était évidente. Mais un décalage de date s'est produit entre la France et les trois territoires d'Afrique du Nord : le recensement métropolitain fut effectué à la date normale de mars 1946, celui de la Tunisie eut lieu en octobre de la même année, mais ce n'est qu'en octobre 1948 que l'Algérie se mit à l'œuvre à son tour. En mars 1947 le Maroc procéda à un inventaire empirique : on ne peut en effet donner le nom de recensement à une opération qui ne fit qu'exploiter statistiquement le fichier préexistant de la population non marocaine ; pour la population marocaine, il fut procédé à la totalisation d'états numériques établis par les autorités locales : on ne saurait blâmer ces dernières d'avoir fait passer leurs préoccupations immédiates et vitales de ravitaillement avant un souci scientifique aux conséquences lointaines.

En raison même des faiblesses de l'opération de 1947 et du développement accéléré des agglomérations urbaines, le Maroc a estimé indispensable de reprendre en 1951 le rythme normal des recensements périodiques ; il fit en cette année cavalier seul, car la France et l'Algérie ne purent dégager les importants crédits nécessaires qu'en 1954.

Pour des raisons de facilité d'exécution, l'administration chérifienne a été amenée à couper en deux la réalisation du recensement projeté : le comptage des non Marocains et des Marocains Israélites s'opéra effectivement en avril 1951, mais celui de la population marocaine musulmane fut reporté au début de

1952. Cette manière de faire présenta un certain nombre d'avantages à la fois pour les services chargés de l'exécution sur le terrain dans les grandes villes, et pour le service chargé du dépouillement dont l'effort put ainsi être étalé dans le temps ; elle permit également une répartition de la charge financière sur deux exercices budgétaires.

Le déroulement des opérations pour la population non marocaine

Au Service Central des Statistiques (Secrétariat général du Protectorat) incombait l'étude de la préparation du recensement, la rédaction des instructions, l'impression et la mise en place des imprimés, mais le recensement proprement dit se déroula sous la responsabilité des autorités administratives locales qui eurent la mission de recruter, d'instruire et de surveiller les agents recenseurs. Pour le dépouillement, l'intervention des autorités locales se limita à un comptage provisoire des imprimés recueillis, des ménages et des personnes recensées ; l'exploitation complète et l'établissement des répartitions de structure (sexe, âge, profession, lieu de naissance, etc...) ont été centralisés à Rabat et réalisés par l'intermédiaire de cartes perforées.

La date théorique du recensement avait été fixée au dimanche 15 avril 1951 ; les divers modèles d'imprimés devaient être déposés à domicile par les agents recenseurs au cours de la semaine précédant cette date, puis collectés la semaine suivante ; pendant l'intervalle, les habitants devaient en principe remplir eux-mêmes les questionnaires.

Les imprimés de base étaient au nombre de deux, la feuille de ménage et le bulletin individuel.

La feuille de ménage, destinée à recevoir la liste des membres du ménage, qu'ils soient ou non présents le jour du recensement, avait pour but principal la détermination de la population de résidence habituelle de chaque localité ou circonscription administrative.

Le bulletin individuel ne comportait que les questions essentielles relatives à l'état civil, à la profession et à la position militaire ; son exploitation a permis d'obtenir les répartitions démographiques fondamen-

tales : pyramide des âges, nationalités, structure de la population active.

La réalisation sur le terrain s'est en fait heurtée, notamment dans les grandes municipalités, à un certain nombre de difficultés gravitant toutes autour du problème des agents recenseurs. Si ce personnel d'exécution a pu, en définitive, être recruté en quantité suffisante, c'est que l'on ne s'est pas montré très exigeant sur le chapitre de la qualité : celle-ci s'est à l'usage révélée dans l'ensemble insuffisante ; la distribution, opération purement mécanique, s'est opérée de manière satisfaisante, tout au moins en apparence ; mais, au moment de la collecte au cours de laquelle les agents recenseurs doivent conseiller, aider les illettrés, persuader les réfractaires, vérifier et compléter l'ensemble des bulletins, l'insuffisance d'un grand nombre d'entre eux s'est révélée, et leur tâche essentielle — dresser l'inventaire des logements et dénombrer les habitants — n'a même pas été toujours correctement remplie.

La collecte des bulletins a été laborieuse, les délais impartis n'ont pas pu être respectés ; des grandes municipalités, notamment Casablanca et Agadir, conscientes qu'un certain nombre de personnes n'avaient pas été recensées, ont procédé à des tournées de vérifications supplémentaires après des appels réitérés par la presse et la radiodiffusion.

Dès que ces circonstances furent connues, il fut à craindre que le recensement ne comportât de sérieuses lacunes. Effectivement le total de 363.000 personnes, obtenu pour la population non marocaine, ne concordait pas avec certaines autres informations, comme nous le verrons plus loin.

Le déroulement des opérations pour la population marocaine israélite

Un seul imprimé a été utilisé, une feuille de foyer de présentation très simple sur laquelle une ligne était réservée pour chaque membre du foyer ; outre le nom et l'adresse du chef de foyer, il n'était demandé pour chaque personne que les renseignements suivants : sexe, état matrimonial (célibataire, marié, veuf, divorcé), âge, nombre d'enfants (enfants nés de la personne recensée au cours de son existence, quel que soit leur âge, qu'ils soient ou non encore en vie le jour du recensement), profession et situation dans la profession (patron, salarié, travailleur indépendant, apprenti). La distinction traditionnelle entre membres du ménage présents et absents et hôtes de passage a été omise à dessein, dans un but de simplification : chaque personne devait être recensée à son domicile habituel, qu'elle soit ou non présente le jour du passage de l'agent recenseur.

La population recensée est donc la population « de jure » ou de résidence habituelle qui constitue, en France, la population légale.

Les feuilles de foyer ont été déposées à domicile, puis collectées par l'agent recenseur après avoir été remplies, soit par un membre du foyer, soit par l'agent recenseur lui-même.

C'est la première fois que la population marocaine israélite était recensée entièrement à l'aide de bulletins nominatifs ; le premier essai tenté en 1936 s'était révélé alors irréalisable dans certaines localités rurales et sur 162.000 personnes recensées, 120.000 seulement avaient pu figurer sur les feuilles de foyer ; pour les autres, on avait dû se contenter d'états numériques globaux.

Trop de difficultés subsistent dans le recensement d'une telle population pour que l'on puisse prétendre que l'opération de 1951 a été parfaite ; il suffit d'évoquer l'analphabétisme d'une partie des habitants, l'entassement dans certains quartiers urbains, les négligences des agents recenseurs.

En ce qui concerne l'effectif global, il est vraisemblable que, d'une part, certaines omissions se sont produites — l'examen de la pyramide des âges révèle en particulier l'omission d'enfants en bas âge, — et que, d'autre part, des doubles comptes n'ont pu être évités ; certains de ces derniers ont pu être décelés au moment du dépouillement, lorsque par exemple, le père de famille a fait figurer, sur la feuille de foyer, des enfants mariés et établis à une autre adresse. Il ne semble pas en définitive que l'erreur totale ait dépassé les limites admissibles en la matière, et l'effectif de 199.000 obtenu peut être considéré comme valable.

Du point de vue des structures, des imperfections subsistent, âges approximatifs, professions mal déclarées ; mais ce recensement constitue un progrès indéniable par rapport aux précédents, et c'est là le fait essentiel, puisqu'il a été possible pour la première fois de recenser entièrement la population marocaine israélite par feuilles de foyers et d'effectuer une exploitation centralisée de la totalité des documents ; les tableaux donnant la répartition de l'ensemble de la population par sexe, âge et état matrimonial et ceux donnant la répartition de la population active par sexe et âge n'avaient encore jamais pu être établis.

Le déroulement des opérations pour la population marocaine musulmane

Le recensement de la population marocaine musulmane a été effectué en avril et mai 1952. Deux modèles d'imprimés ont été utilisés : une liste de foyers et une feuille de foyer.

Les listes de foyers ont permis le dénombrement exhaustif des foyers et des personnes ; elles ont été employées dans tout le Maroc sans exception, dans les circonscriptions rurales comme dans les agglomérations urbaines ; elles ont été établies par les autorités locales (autorités de contrôle assistées des chefs traditionnels) pour chaque unité élémentaire, douar, agglomération, quartier. Les listes ne comportaient qu'un petit nombre de renseignements : la localisation géographique, le nom du chef de foyer, le nombre total de personnes composant le foyer, et leur répartition en quatre groupes (enfants et adultes de chaque sexe). Les instructions précisaient que l'on

devait compter comme membres du foyer toutes les personnes vivant habituellement dans le foyer, qu'elles soient présentes ou temporairement absentes le jour du recensement.

Les risques de doubles comptes ont été limités en précisant que les membres du foyer ayant un emploi permanent dans une autre localité du Maroc ou hors du Maroc ne devaient pas être comptés dans leur foyer d'origine.

Cette manière de faire oblige à renoncer à la détermination de la population de fait ou population présente, mais elle permet de prolonger les opérations de dénombrement sur le terrain, un recensement de période étant le seul possible dans les régions où les moyens de pénétration sont réduits et où l'encadrement administratif demeure faible. En fait, dans le cas présent, le recensement sur le terrain a duré de quatre à six semaines.

Si des omissions de foyers ont pu se produire, si tous les doubles comptes n'ont sans doute pas pu être évités, si des erreurs sont intervenues dans la détermination du nombre de personnes par foyer, il est au moins possible pour la première fois d'affirmer que pour aucune fraction de tribu, si éloignée soit-elle, le recensement n'a été estimatif, la remontée intégrale à l'échelon central de la totalité des listes nominatives de chefs de foyer s'en portant garante,

La totalisation des listes de foyers ne fournit aucune analyse de détail ; il a donc été indispensable de faire appel à un autre procédé pour obtenir la connaissance des structures internes fondamentales. Ce but a été atteint en établissant une feuille de foyer plus détaillée pour un échantillon de foyers, échantillon déterminé par la méthode des sondages.

La feuille de foyer utilisée pour le sondage est identique, à peu de chose près, à celle qui avait été utilisée en 1951 pour le recensement des marocains israélites : comme cette dernière, elle a été volontairement simplifiée, afin de la mettre à la portée des recensés les moins instruits et de permettre son établissement correct par des agents recenseurs recrutés sur place et n'ayant subi qu'une formation technique élémentaire. La feuille de foyer ne demandait en définitive pour chaque membre du foyer que le sexe, l'âge, l'état matrimonial et la profession.

L'exploitation statistique du sondage a été entièrement réalisée à Rabat, au Service Central des Statistiques. Les données des feuilles de foyer ont été transcrites sur cartes perforées par le procédé de lecture graphique.

On voit qu'en définitive le recensement de 1952 présente, tant sur le plan des méthodes que sur le plan des résultats, une nette évolution par rapport aux opérations antérieures : le comptage des foyers et des habitants a été matérialisé par l'établissement et la centralisation de listes nominatives de chefs de foyer et il a été possible, pour la première fois, de dresser une pyramide des âges — imparfaite certes, mais valable — de la population musulmane.

II. — RESULTATS D'ENSEMBLE

Les résultats d'ensemble du recensement sont inscrits au tableau I ci-après, mais on ne peut les apprécier à leur juste valeur qu'en les replaçant dans la série des recensements successifs, on constate alors que pour toutes les catégories de population ils aboutissent à une forte augmentation par rapport aux dénombrements antérieurs :

Evolution de la population du Maroc

DATE	R ou E (1)	NON MAROCAINS	M A R O C A I N S		
			ENSEMBLE	MUSULMANS	ISRAELITES
1921	R	80.700	4.253.100	4.161.800	91.300
1926	R	104.700	4.789.400	4.681.900	107.500
1931	R	172.500	5.192.300	5.067.700	124.600
1936	R	202.600	6.042.600	5.880.700	161.900
Avril 1951	R	362.800	»	»	199.200
Milieu 1951	E	400.000	7.531.000	7.332.000	199.000
Avril 1952	R	»	»	7.442.000	»
Milieu 1952	E	410.000	7.667.000	7.472.000	195.000
1953	E	430.000	7.779.000	7.584.000	195.000
1954	E	450.000	7.900.000	7.707.000	193.000

R : Recensement

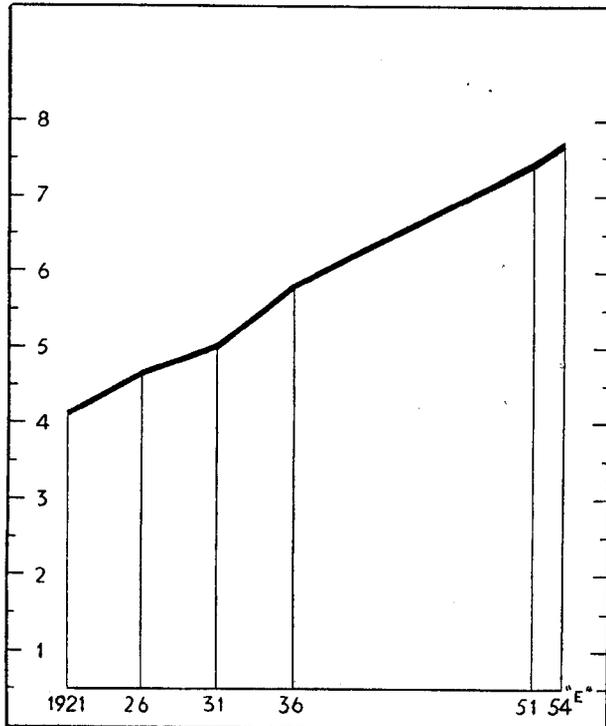
E : Estimation du Service Central des Statistiques.

Les chiffres les plus anciens du tableau ci-dessus tiennent compte de la population marocaine des zones insoumises au moment du recensement et qui a été estimée à 800.000 en 1921, à 665.000 en 1926 et à 483.000 en 1931.

Pour les marocains musulmans, on obtient le chiffre global de 7,5 millions en 1952, ce qui représente par rapport à 1936 une augmentation de 1.560.000 personnes, soit, en valeur relative, 26,5 %. Seize ans s'étant écoulés dans l'intervalle des deux

EVOLUTION DE LA POPULATION MUSULMANE

(en milliers d'habitants)



^a E: Estimations du S^oe Central des Statistiques

dénombrements, cette variation globale équivaut à une augmentation annuelle moyenne de 1,5 %.

On ne peut en déduire que le taux d'accroissement s'est maintenu constamment égal à 1,5 % pendant cette période et qu'il est encore, à l'heure actuelle, à ce niveau ; il est même vraisemblable que la mortalité a été plus élevée pendant les années de guerre et à la suite de la catastrophique récolte de 1945 et que, par voie de conséquence, le taux d'accroissement annuel pour la période 1950-1955 est supérieur à 1,5 %. De toute manière, ce total de 7,5 millions de marocains musulmans en 1952 est compatible aussi bien avec les recensements antérieurs qu'avec les indications connues par ailleurs, il peut donc être considéré comme valable.

Les marocains israélites, dont l'effectif est beaucoup plus modeste, ont eux aussi connu une croissance rapide dans cet intervalle qui les a vus progresser de 162.000 à 199.000, soit de 37.000 unités ou 23 % environ ; cette progression, répartie sur quinze ans, équivaut à une augmentation annuelle moyenne peu différente de celle des musulmans.

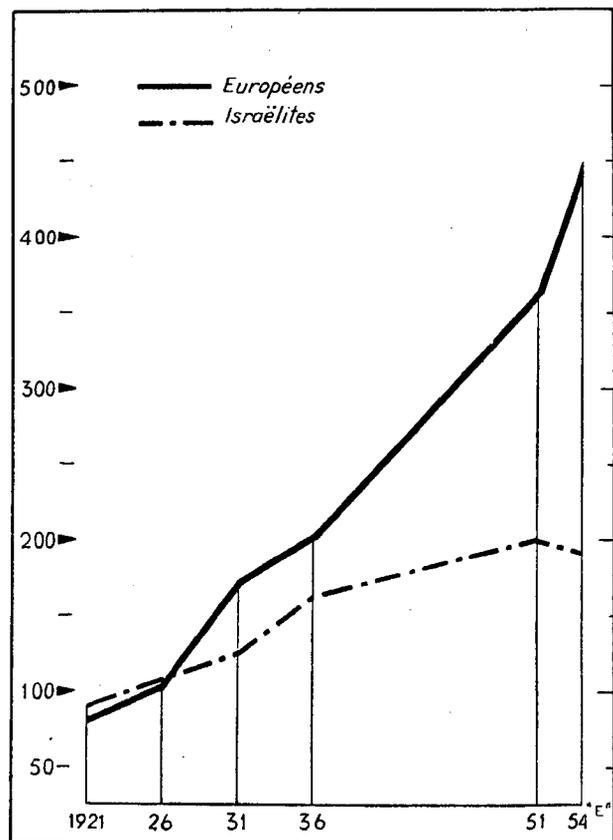
Pour les non marocains au contraire, de nombreuses raisons ont amené à penser que le total de 362.800 fourni par le recensement sous-estimait assez fortement la population réelle. Les premières craintes sont nées du déroulement même des opérations dans

certaines grandes villes, à Casablanca tout d'abord, à Rabat dans une moindre mesure et peut-être à Meknès et où il fut assez facile de rencontrer des personnes, des ménages ou des immeubles qui n'avaient pas été recensés. De 1947 à 1951, d'après les recensements, la population n'aurait augmenté que de 7 % dans les municipalités, pendant qu'elle progressait de 34 % dans le reste du pays et que les effectifs scolaires s'enflaient de leur côté de 41 %. En tenant compte de ces observations et de certains autres éléments comme le nombre de naissances et de décès, les inscriptions sur les listes électorales, on a pu estimer qu'au milieu de l'année 1951 l'effectif des non marocains présents au Maroc s'élevait à 400.000.

Les diverses catégories de population sont très inégalement réparties entre la ville et les zones rura-

EVOLUTION DE LA POPULATION EUROPEENNE ET ISRAELITE

(en millions d'habitants)



^a E: Estimation du S^oe Central des Statistiques

les. Si l'on s'en tient tout d'abord à la situation au moment du recensement, on constate que les effectifs recensés dans les dix-huit villes érigées en municipalités font apparaître la position particulière de la ville de Casablanca où sont rassemblés près de 40 % des populations européenne et marocaine israélite :

Répartition géographique d'après le recensement

LOCALITES	Non Marocains	MAROCAINS		Non Marocains	M A R O C A I N S		
		Musulmans	Israélites		Musulmans	Israélites	
Casablanca	134.700	472.900	74.800	371	794	64	375
Autres Municipalités	153.500	902.900	84.000	423		121	185
Autres Localités ..	74.600	6.066.200	40.400		206	815	203
TOTAL	362.800	7.442.000	199.200		1.000	1.000	1.000

Le tableau ci-dessus montre de manière éclatante l'opposition entre les populations européenne et marocaine israélite d'une part, qui sont des populations urbaines dont 80 % sont concentrées dans les municipalités et la population musulmane qui, elle, est encore rurale à 80 %.

Si en 1952 la population du Maroc apparaît encore comme surtout rurale, il n'en reste pas moins que l'évolution passée récente accuse une nette tendance vers l'urbanisation qui apparaît comme un caractère inéluctable :

LOCALITES	1926	1936	1951-1952	1926	1936	1951-1952
					%	
Casablanca	106.600	257.400	682.400	22	41	85
Autres Municipalités	466.500	726.500	1.140.400	95	116	143
Autres Localités	4.321.000	5.261.300	6.181.200	883	843	772
TOTAL	4.894.100	6.245.200	8.004.000	1.000	1.000	1.000

Cette tendance vers le développement des grandes agglomérations urbaines apparaît de manière encore plus éclatante si l'on observe le développement de chacune des grandes villes au cours des vingt-cinq dernières années.

La croissance de Casablanca et des villes industrielles de la côte comme Port-Lyautey et Agadir atteint, mesurée en valeur relative, des taux impressionnants.

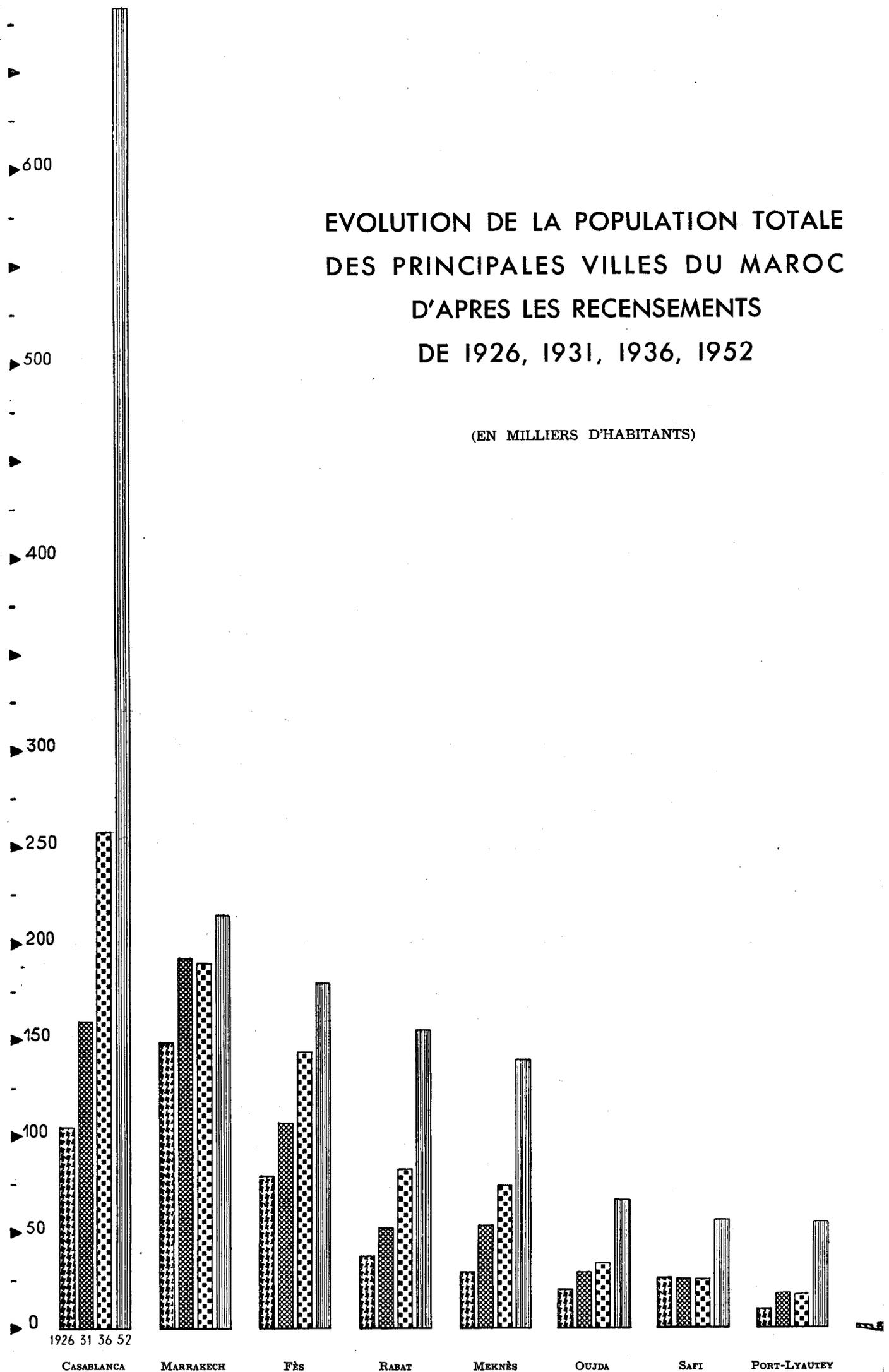
En contre-partie, les anciennes villes impériales de l'intérieur, Fès et surtout Marrakech, qui ont conservé leur aspect traditionnel et ne se sont que peu tournées vers les formes modernes de l'économie et de la vie, ont connu une expansion beaucoup plus modérée et ont perdu de ce fait de leur importance relative,

Les principales villes

VILLES	1926	1931	1936	1952	Augmentation relative	
					De 1936 à 1952	De 1926 à 1952
					%	
1 - Casablanca	106.608	160.418	257.430	682.388	165	540
2 - Marrakech	149.263	192.713	190.314	215.312	13	44
3 - Fès	81.172	107.846	144.424	179.372	24	121
4 - Rabat	38.044	53.006	83.379	156.209	87	310
5 - Meknès	29.930	54.156	74.702	140.380	88	369
6 - Oujda	19.976	29.437	34.523	80.546	133	303
7 - Safi	26.914	26.133	25.159	56.751	125	111
8 - Port-Lyautey	9.931	18.733	17.601	55.905	218	462
9 - Salé	20.965	25.817	31.823	46.582	46	122
10 - Mazagan	19.159	20.648	24.391	34.781	42	81
11 - Agadir	1.742	3.081	5.626	30.111	440	1.625

EVOLUTION DE LA POPULATION TOTALE DES PRINCIPALES VILLES DU MAROC D'APRES LES RECENSEMENTS DE 1926, 1931, 1936, 1952

(EN MILLIERS D'HABITANTS)



III. — LES STRUCTURES

1) POPULATION NON MAROCAINE.

Bien que, comme nous l'avons vu plus haut, l'effectif de 363.000 recensés soit manifestement sous-estimé, il n'est pas possible de répartir entre les diverses caractéristiques les corrections que l'on pourrait faire et nous présenterons ci-après les structures

internes de cette population à partir des chiffres bruts du recensement.

a) Nationalité.

Les non marocains se répartissent en 1951 en 304.000 français et 59.000 étrangers ; plus exactement, la répartition a été la suivante en 1951 et lors des recensements antérieurs :

NATIONALITE	1926		1936		1951		1926		1931		1951	
							%					
Français non musulmans	66.779	} 74.558	136.586	} 152.084	271.531	} 303.811	638	} 712	674	} 751	748	} 837
Français musulmans	7.779		15.498		32.280		74		77		89	
Espagnols	15.141	} 30.154	23.330	} 50.510	26.114	} 59.003	144	} 288	115	} 249	72	} 163
Italiens	10.300		15.521		13.553		98		77		37	
Portugais	861	} 3.852	3.752	} 7.907	5.191	} 14.145	8	} 38	19	} 38	14	} 40
Autres étrangers	3.852		7.907		14.145		38		38		40	
TOTAL	104.712		202.594		362.814		1.000		1.000		1.000	

La colonie étrangère reste nombreuse et le classement par ordre d'importance numérique des diverses nationalités est le même depuis le début du Protectorat : les Espagnols viennent en tête suivis des Italiens, puis des Portugais. Mais l'évolution vers un constant accroissement de la proportion des Français dans l'ensemble est rapide et continue ; plusieurs raisons sont à l'origine de cette tendance : le ralentissement de l'immigration étrangère, le départ d'un certain nombre d'Italiens, les acquisitions de la nationalité française par mariage, par décret de naturalisation ou par l'application automatique du code de la nationalité française à la deuxième génération née au Maroc.

b) Age et lieu de naissance.

La population européenne du Maroc est, pour la majeure partie, un morceau détaché de la population française ; il est donc normal de retrouver sur sa pyramide des âges les caractéristiques essentielles de la population métropolitaine : les effets de la guerre 1914-1918 s'y inscrivent à deux hauteurs, les effets directs sur les classes décimées âgées de 55 à 60 ans en 1951, l'effet indirect des naissances empêchées par la mobilisation sur les classes « creuses » âgées de 30 à 35 ans en 1951 ; comme en France également, la baisse de la natalité entre les deux guerres a frappé les générations nées de 1929 à 1939, et la forte reprise de la natalité depuis 1947, véritable miracle démographique français, a donné à la pyramide une large base, riche d'avenir. Mais il est aisé de distinguer également les traits spéciaux du peuplement européen du Maroc : le caractère récent de ce peuplement est à l'origine des faibles effectifs

aux âges élevés, tandis que l'immigration a gonflé les tranches d'âge correspondant aux adultes jeunes.

Enfin la participation intense des Français du Maroc aux campagnes de la Libération a provoqué deux générations creuses, en 1944 et en 1945.

Si l'on fait abstraction des irrégularités dues à des circonstances exceptionnelles, le trait dominant de la structure par âge est la jeunesse, jeunesse mesurée par le faible nombre de vieillards puisque l'on ne compte que 7 % seulement de personnes âgées de plus de 60 ans.

A G E	1936		1951	
	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin
0 - 19 ...	384	389	381	382
25 - 59 ...	573	556	557	540
60 et plus ..	43	55	62	78
TOTAL ...	1.000	1.000	1.000	1.000

Toutefois, la stabilisation progressive des immigrés oriente la tendance à long terme vers l'accroissement du nombre relatif de vieillards, parfaitement visible entre les deux recensements de 1936 et de 1951.

Le caractère récent de l'implantation européenne au Maroc est illustré par le tableau ci-dessous donnant la ventilation des principaux pays de naissance aux divers recensements depuis 1926 :

LIEU DE NAISSANCE	1926	1931	1936	1947	1951
Maroc	20.843	38.613	57.711	113.922	128.518
France	35.068	59.980	58.713	99.492	114.535
Algérie	24.944	35.712	44.670	61.553	63.026
Tunisie	4.842	5.726	6.213	6.817	6.213
T.F.O.M.	781	1.360	902	2.521	2.105
Etranger	18.234	31.083	34.385	40.692	42.641
TOTAL	104.712	172.474	202.594	324.997	357.038
%					
Maroc	199	224	285	351	360
France	335	348	290	306	321
Algérie	238	207	220	189	177
Tunisie	46	33	31	21	17
T.F.O.M.	8	8	4	8	6
Etranger	174	180	170	125	119
TOTAL	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000
Afrique du Nord	512	464	536	561	554

En nombre absolu, toutes les catégories ont augmenté jusqu'en 1947, qu'il s'agisse des français ou des étrangers, des nés au Maroc ou des nés hors du Maroc. De 1947 à 1951, l'évolution a été quelque peu différente : le nombre global des étrangers est resté stationnaire, sous l'effet des acquisitions de la nationalité française et du ralentissement de l'immigration étrangère ; aussi le nombre global des nés à l'étranger n'a-t-il que faiblement augmenté. Il en est de même pour les français de statut musulman et par voie de conséquence pour les nés en Algérie, mais, comme nous l'avons dit plus haut, il est vraisemblable que le recensement de 1951 a été quelque peu déficitaire en ce qui concerne les français de statut musulman. L'augmentation la plus forte porte sur les français, elle a atteint les groupes de toutes origines.

La série des répartitions proportionnelles montre une tendance d'une continuité remarquable vers la stabilisation : le pourcentage de nés au Maroc ne cesse de croître d'un recensement à l'autre, il reste, malgré tout, encore faible et n'atteint que 36 % en 1951. Parmi les immigrés, ce sont surtout les nés à l'étranger dont l'importance a diminué, la part des nés en France se relevant même au cours des dernières années. Enfin, les originaires d'Algérie ont toujours apporté une contribution appréciable à la population européenne du Maroc.

c) Activité professionnelle.

Un ensemble de questions posées sur le bulletin individuel a permis de caractériser l'activité profes-

sionnelle en définissant, pour chaque personne recensée :

- l'activité individuelle ou métier,
- l'activité économique de l'établissement de travail,
- la situation dans la profession, abrégée en cinq postes : patron, salarié du secteur privé, salarié des administrations publiques, travailleur indépendant, apprenti.

Cette partie du bulletin n'a d'ailleurs pas toujours été correctement remplie et, surtout pour la classification par activité collective, un pourcentage important des réponses ont dû être classées dans les rubriques « Non déclaré » et « Mal/désigné ». La classification des professions comme celle des activités collectives a été faite à l'aide des nomenclatures officielles françaises établies par l'I.N.S.E.E.

L'effectif total de la population active, c'est-à-dire de la population ayant déclaré exercer une profession, s'élève à 136.000 dont 30.000 femmes, ce qui ne représente qu'un taux d'activité assez faible (38 %) inférieur au taux observé habituellement en France et qui est de l'ordre de 50 %. La différence a plusieurs origines : elle peut être attribuée au niveau de vie en moyenne plus élevé avec ses conséquences, la prolongation de la scolarité et le moindre travail de la femme ; elle est liée également au plus faible nombre d'agriculteurs, branche d'activité où la proportion de femmes actives est élevée.

Recensement	Population active			Population totale			Actifs pour 1.000 habitants		
	Totale	Sexe masculin	Sexe féminin	Totale	Sexe masculin	Sexe féminin	Totale	Sexe masculin	Sexe féminin
1926	41.735	35.180	6.555	104.712	54.033	50.679	398	651	129
1931	66.460	55.171	11.289	172.481	90.566	81.915	385	609	138
1936	75.770	61.511	14.259	202.594	101.829	100.765	374	604	142
1951	135.756	106.002	29.754	357.038	179.268	177.770	380	591	167

Il est assez curieux de constater que, depuis 1926, les séries de pourcentages de personnes actives par rapport à la population totale ont évolué en sens opposé pour l'un et l'autre sexe : pour les hommes, le taux d'activité, parti du chiffre élevé de 65 % en 1926 s'est abaissé régulièrement d'un recensement à l'autre, signe de la stabilisation et du vieillissement de cette population d'immigrés. Pour les femmes au contraire, le taux d'activité est allé en augmentant, le développement économique du pays offrant aux femmes un nombre croissant d'emplois dans le commerce et les administrations publiques et privées.

La répartition par profession fait apparaître en outre les traits distinctifs de cette population européenne, à savoir son aspect de population de cadres : les effectifs dans les professions intellectuelles et

administratives sont relativement nombreux, d'une manière générale peu de monde dans le secteur primaire (pêche, agriculture, mines), mais accumulation dans les secteurs tertiaires non directement productifs.

Si l'on examine la répartition par profession, on remarque que, pour le sexe masculin, le groupe le plus important est celui des industries de transformation avec 33.000 personnes, puis celui des emplois administratifs et des professions intellectuelles avec 21.500 ; viennent ensuite trois groupes d'importance presque égale, transports et manutention (12.000), commerce (11.000) et gardes armée (10.000) ; l'agriculture vient ensuite avec 8.000 personnes, les autres groupes ne rassemblent que des effectifs beaucoup plus faibles.

Population active par profession individuelle

PROFESSION	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
Pêche, forêts	1.138	12	1.150
Agriculture	7.920	462	8.382
Mines, terrassements	2.354	12	2.366
Artisanat, industrie	32.939	3.579	36.518
Transports, manutention	12.129	754	12.883
Commerce	11.413	3.848	15.261
Services, soins personnels, santé	4.105	4.853	8.958
Emplois administratifs, professions intellectuelles	21.464	13.948	35.412
Gardes, Armée	10.173	78	10.251
Non déclaré	2.367	2.208	4.575
ENSEMBLE	106.002	29.754	135.756

Pour le sexe féminin, la répartition est très concentrée : près de la moitié de la population active féminine appartient au groupe des emplois administratifs et intellectuels, viennent ensuite les groupes services-soins personnels-santé avec 5.000, celui du commerce avec 4.000 et celui des industries avec 3.500 ; dans les autres groupes, on ne dénombre que des effectifs infimes de femmes actives.

Dans la répartition par activité collective, on

constate que la population masculine active a ses effectifs les plus nombreux dans deux groupes d'importance à peu près équivalente : 27.000 dans les industries de transformation et 26.000 dans les professions libérales et administratives :

Vient ensuite le commerce avec 16.000 personnes, puis les transports (10.000) et l'agriculture-pêche (9.000), le groupe énergie-mines se place en dernier

avec 6.000 personnes seulement. La population active féminine est beaucoup plus concentrée : près de 10.000 femmes sont occupées dans les professions libérales et administratives, près de 7.000 dans le

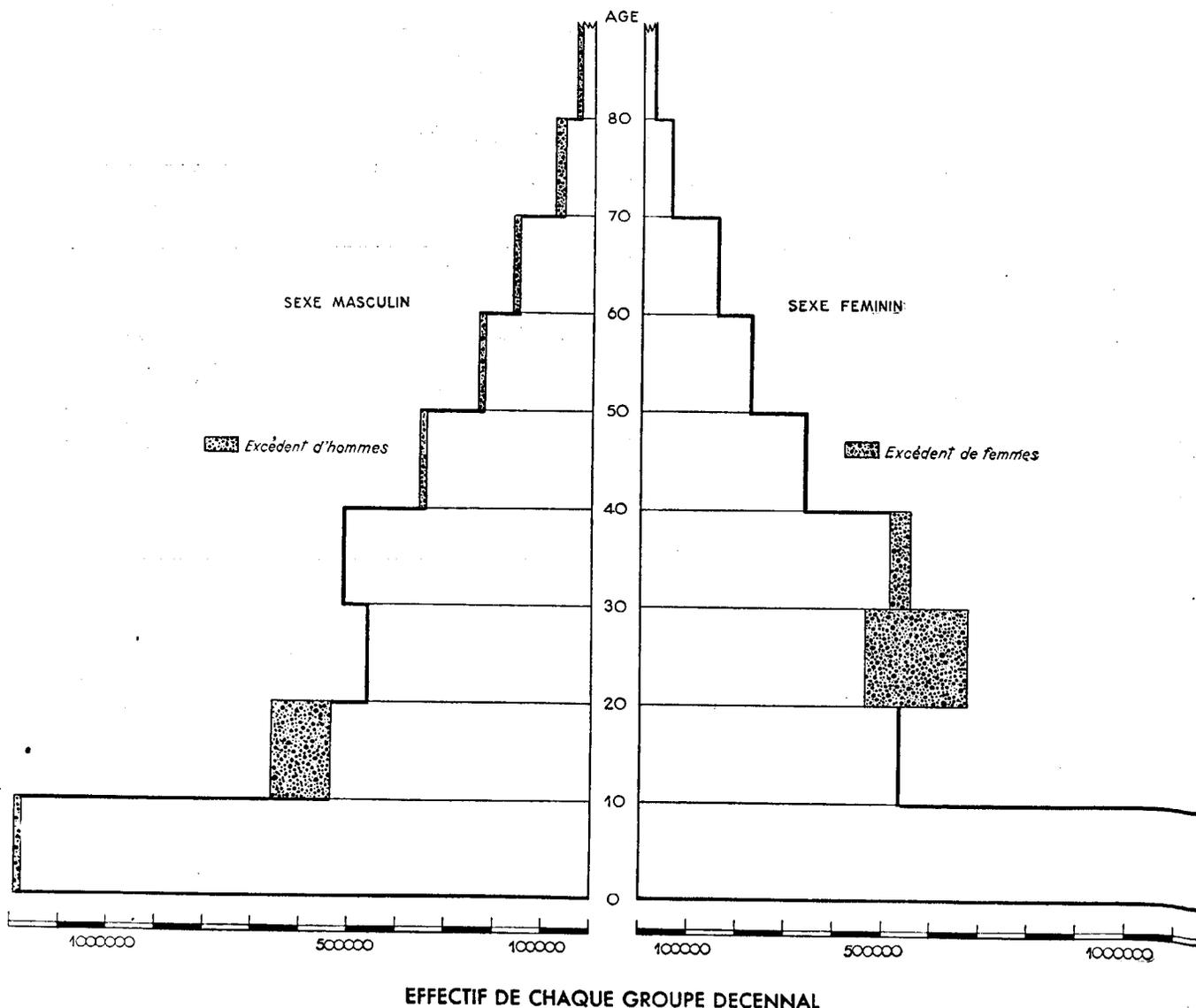
commerce, on n'en dénombre que 3.500 dans les industries de transformation ; les autres secteurs n'en occupent que des effectifs beaucoup plus faibles.

Population active par activité collective

Activité collective	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
Pêche, agriculture	9.005	576	9.581
Energie - Industries primaires	6.087	521	6.608
Industries de transformation	26.977	3.503	30.480
Transports	10.226	1.639	11.865
Commerce	16.112	6.870	22.982
Professions libérales et administratives	26.168	9.854	36.022
Non déclaré	11.427	6.791	18.218
ENSEMBLE	106.002	29.754	135.756

MAROCAINS MUSULMANS

Sexe et âge en 1952



2) POPULATION MAROCAINE MUSULMANE.

Les recensements antérieurs à celui de 1952 furent tous très insuffisants en ce qui concerne les études de structure ; ils n'ont fourni aucune répartition générale selon le sexe, l'âge et l'état matrimonial. Dans le domaine de la population active, on trouve les répartitions par profession, mais aucune précision n'est donnée sur le contenu des nomenclatures utilisées, ni sur le mode d'établissement de la statistique. Le sondage de structure effectué en 1952 a permis de disposer, pour la première fois, de renseignements extrêmement précis qui viennent éclairer le problème crucial de la démographie musulmane.

a) Sexe et âge.

Le trait primordial, dont l'importance domine de loin tous les autres et qui apparaît sur le tableau V est l'ampleur des jeunes générations : deux millions trois cent cinquante mille enfants de moins de dix ans, soit 35 % de la population totale. Ces effectifs considérables exigent que, au cours des dix ans qui ont précédé le recensement, soit de 1942 à 1952, la natalité ait été forte et régulière et que, de plus, la mortalité infantile ait enregistré une forte régression par rapport aux périodes antérieures.

En dehors de ce fait essentiel, les anomalies et caractéristiques particulières que l'on peut relever dans la répartition par âge obtenue sont d'un moindre intérêt. On peut citer toutefois :

- les accumulations d'effectifs sur certains âges ; celles-ci ne représentent pas un phénomène réel, mais résultent de l'attraction exercée par les âges « ronds » (20, 30, 40) sur les personnes n'ayant pas une connaissance exacte de leur date de naissance.

- les écarts entre les effectifs des deux sexes pour un même groupe d'âge ; ces écarts, marqués si l'on considère les groupes de cinq ans d'âge, s'atténuent, lorsqu'on regroupe les recensés en groupes de dix ans en dix ans. L'excès d'hommes aux âges élevés s'inscrit en opposition assez étonnante avec les observations faites parmi les autres populations du monde bien connues.

- le creux qui apparaît du côté masculin entre 20 et 30 ans ; il peut s'expliquer en partie par le séjour temporaire hors du Maroc d'un certain nombre de marocains, civils et militaires.

- enfin le nombre d'enfants de moins d'un an dénombrés, qui est anormalement faible et n'est compatible ni avec le taux de natalité vraisemblable, ni avec l'effectif du groupe d'enfants âgés de 1 à 4 ans.

b) Population active.

L'établissement des statistiques de la population active a été effectué sur les bases suivantes :

- les enfants de moins de dix ans ont été éliminés de la population active, même lorsqu'ils ont indiqué un métier (berger, cirreur, etc...).
- les épouses et filles d'agriculteurs, âgées de plus de 14 ans, ont été systématiquement comptées comme actives dans l'agriculture.
- la classification des professions s'est faite suivant la nomenclature française des métiers (I.N.S.E.E., 1947).

La structure par âge de la population active est la suivante :

Marocains musulmans actifs en 1952 par sexe et âge

A G E						
	Sexe masculin	Sexe féminin	Les deux sexes	Sexe masculin	Sexe féminin	Les deux sexes
10 - 14	152.545	25.600	178.145	380	92	262
15 - 19	180.735	88.285	269.020	700	345	523
20 - 29	406.495	292.345	698.840	879	432	613
30 - 39	480.925	255.370	736.295	935	463	690
40 - 49	330.530	152.145	482.675	930	442	690
50 - 59	212.165	71.395	283.560	914	316	620
60 - 69	140.775	27.790	168.565	855	180	528
70 et plus	75.275	7.080	82.355	687	81	419
10 et plus	1.979.445	920.010	2.899.455	792	357	571
15 et plus	1.826.900	894.410	2.721.310	872	390	620

Comme on peut le voir, le taux d'activité est faible pour les femmes, il arrive cependant à atteindre 45 % aux âges adultes, grâce à l'importante population agricole. Pour les hommes, le taux dépasse 90 % entre 30 et 60 ans ; il reste encore relativement fort après soixante ans.

Le tableau VI donne la répartition de cette population active par métier ; précisons que la classification retenue correspond au métier individuel et non à l'activité économique de l'établissement d'emploi ; cela explique que sous la rubrique « Mines », on ne trouve que 18.000 hommes, alors que l'effectif moyen dans les mines (jour et fond) connu par ailleurs est évalué à 38.000 ; en effet, les ouvriers qui ont simplement répondu « ouvrier », « journalier », « manœuvre » ont été classés aux groupes s : Manutention, ou z : Métiers mal désignés.

On voit sur ce tableau que la population marocaine musulmane de 1952 reste, avant tout, une population d'agriculteurs : ceux-ci rassemblent 65 % des hommes et 84 % des femmes exerçant un métier.

Pour le sexe masculin, les effectifs les plus importants se concentrent ensuite sous la rubrique manutention où sont classés d'une part les porteurs, gardiens, et d'autre part les ouvriers sans qualification des établissements industriels ou tout au moins ceux qui n'ont répondu au questionnaire que par une réponse vague. Après le groupe des métiers du bâtiment avec plus de 80.000 personnes, les autres groupes ne comptent que des effectifs beaucoup moins importants.

La population féminine est encore plus concentrée : en dehors de l'agriculture, on ne rencontre d'effectifs notables que dans le travail des textiles (48.000), le groupe des « services » avec 44.000 femmes dont 43.000 domestiques, les métiers de l'habillement et la conserverie.

En résumé, l'étude de cette répartition professionnelle permet de mettre en lumière les caractères de la population et de l'économie marocaine : l'agriculture est dominante et parmi la population non agricole, le fait saillant est l'importance numérique des travailleurs faiblement spécialisés, qui se sont déclarés simplement journalier ou manœuvre.

3) POPULATION MAROCAINE ISRAELITE.

L'étude des structures démographiques de la population marocaine israélite justifierait, s'il en était

besoin, le dépouillement séparé du recensement les concernant. Les marocains israélites possèdent, en commun avec les musulmans, la jeunesse démographique d'où découle une forte progression numérique : le premier point mesuré par l'équilibre entre jeunes, adultes et vieillards est mis en lumière par ce seul fait que les moins de vingt ans constituent plus de la moitié de la population totale. Mais la structure professionnelle met en opposition israélites et musulmans, les premiers étant en majorité commerçants, artisans et ouvriers alors que les seconds restent, malgré l'évolution récente, un peuple d'agriculteurs.

a) Sexe et âge.

Le tableau V de répartition par sexe et âge appelle un certain nombre de remarques.

La légère supériorité numérique du sexe féminin, 104 femmes pour 100 hommes au total, ne doit pas surprendre ; elle apparaît dans la plupart des populations recensées avec exactitude. Les garçons dominent jusqu'à 14 ans ; parmi les adultes jeunes (15-44 ans), l'écart en faveur du sexe féminin devient anormalement élevé, il ne peut s'expliquer que par l'émigration ; enfin, au delà de 45 ans, les hommes sont plus nombreux que les femmes dans chaque groupe d'âge, ce qui est contraire au phénomène généralement observé ailleurs, la plus faible mortalité du sexe féminin aboutissant, dans la plupart des populations, à un net déséquilibre des sexes, aux âges élevés, à l'avantage des femmes.

La pyramide des âges est assez régulière ; compte tenu de l'incertitude qui règne en matière d'état civil marocain, les résultats peuvent être considérés comme satisfaisants. La question posée sur la feuille de foyer était l'âge et non l'année de naissance, aussi l'accumulation des réponses sur les âges ronds 30, 40, 50... a-t-elle été sensible, elle se traduit par le gonflement fictif à partir de 40 ans des groupes 40-44, 50-54, 60-64, au détriment des groupes 45-49, 55-59.

Cette population se caractérise donc par son extrême jeunesse : plus de la moitié n'est âgée que de moins de vingt ans, les vieillards ne représentent que 6 % de l'ensemble, 5 % même à Casablanca, La proportion des adultes est un peu plus élevée à Casablanca que dans le reste du Maroc, ce qui est normal pour le principal centre d'activité économique.

La pyramide des jeunes âges mérite un examen particulier en raison des indications indirectes précieuses qu'elle fournit sur la fécondité :

Enfants de moins de 10 ans par sexe et âge

A G E	Garçons	Filles	Total	Génération moyenne	
Moins de 1 an	2.863	2.726	5.589		
1 an	3.200	3.024	6.224		
2 ans	3.477	3.446	6.923		
3 ans	3.410	3.315	6.725		
4 ans	3.479	3.380	6.859		
0 - 4 ans	16.429	15.891	32.320		6.464
5 ans	2.955	2.768	5.723		
6 ans	3.168	3.211	6.379		
7 ans	2.880	2.878	5.758		
8 ans	3.151	3.140	6.291		
9 ans	2.319	2.251	4.570		
5 - 9 ans	14.473	14.248	28.721	5.744	

La décroissance des effectifs des trois générations les plus récentes amène à penser que le recensement des jeunes enfants n'a pas été parfait ; sans cette hypothèse il faudrait admettre une baisse régulière et forte de la fécondité depuis 1948. Il est plus vraisemblable d'admettre qu'il y a eu des omissions de nourrissons et des décalages d'âge : les enfants de 10 à 11 mois ayant été déclarés âgés d'un an et ceux de 23 mois considérés comme âgés de deux ans. Quoi qu'il en soit, la génération moyenne recensée de 0 à 4 ans s'élève à 6.500 ; le nombre annuel de naissances vivantes est donc supérieur à 7.000 ; le taux de natalité dépasse 350 pour 10.000.

De la répartition par état matrimonial, il faut

surtout retenir le petit nombre de célibataires ; les femmes se marient plus tôt que les hommes, mais après trente ans la quasi totalité de la population est mariée ou a été mariée. Les hommes veufs et divorcés se remarient la plupart du temps, mais le nombre de divorcées et surtout de veuves non remariées est assez considérable.

b) Population active,

L'importance numérique globale de la population active est faible : 54.000 personnes seulement sur les 200.000 recensées, soit un peu plus du quart, ont déclaré avoir une activité professionnelle :

Marocains israélites actifs et non actifs

par groupes d'âge

A G E	SEXE MASCULIN			SEXE FEMININ		
	Total	Actifs	Non actifs	Total	Actifs	Non actifs
0 - 14 ans	43.400	700	42.700	42.100	700	41.400
15 - 59 ans	48.000	38.300	9.700	54.000	10.600	43.400
60 ans et plus	6.100	3.200	2.900	5.600	200	5.400
TOTAL	97.500	42.200	55.300	101.700	11.500	90.200

Ce peu d'ampleur de la population active provient d'une part de la forte proportion de jeunes qui ne sont pas en âge d'exercer un métier ; il est dû surtout au petit nombre de femmes exerçant une profession.

Pour les hommes adultes, le taux d'activité est à peu près normal, quoiqu'un peu faible ; le maximum d'activité est atteint par le groupe 35-39 ans avec 92 %.

Pour les femmes, l'activité maximum est atteinte dès le groupe 15-19 ans, puis elle décroît régulièrement avec l'âge.

Les professions elles-mêmes sont concentrées dans quelques groupes peu nombreux :

Pour les hommes, le groupe dominant est le commerce qui rassemble 12.000 personnes sur les 42.000

actives ; viennent ensuite les métiers de l'habillement et de l'ameublement, parmi lesquels on a dénombré 2.700 tailleurs et 730 matelassiers, les métiers du cuir avec 4.900 cordonniers-savetiers, les petits métiers du travail des métaux et de la mécanique (ferblantiers, réparateurs de bicyclettes) ; sont également assez nombreux les employés de bureau et employés divers, ainsi que les métiers classés dans le groupe « Soins personnels » parmi lesquels on compte 900 coiffeurs.

Pour les femmes, on ne trouve des effectifs nombreux que dans les métiers de l'habillement avec 3.700 couturières, les services domestiques avec plus de 2.000 domestiques et femmes de ménage, les emplois de bureau (dactylographes, sténodactylographes), enfin les vendeuses, tous ces emplois étant tenus par des jeunes filles qui cessent leur activité au mariage ou à la maternité.

IV. — PERSPECTIVES D'AVENIR

Le recensement de 1951-1952 présente en définitive une importance capitale par la date à laquelle il a été effectué et par ce qu'il a permis d'apprendre ou de préciser sur la population musulmane.

Précédant de peu les bouleversements politiques de 1955-1956, le recensement aura permis de saisir les populations à la veille d'événements susceptibles d'influencer le développement démographique lui-même ; il aura permis de faire, sur le plan démographique, le bilan du Protectorat français qui, en ce domaine, est une réussite totale : expansion considérable de la population autochtone qui a nécessité une véritable révolution des conditions sanitaires, afflux d'immigrants attirés par la sécurité et une économie dynamique.

Le premier groupe touché par le changement du climat politique est celui des marocains israélites : alors que de 1948 à 1953 le courant d'émigration vers Israël n'avait connu qu'un débit modéré, les départs se sont amplifiés en 1954 et surtout en 1955 et il ne semble pas, au début de 1956, qu'ils aient tendance à se ralentir, au contraire.

Pour la population non marocaine, tout pronostic, même à moyen terme, est impossible, un choc psychologique pouvant inverser brusquement le courant migratoire qui, jusqu'en 1954, est resté orienté vers le Maroc.

L'évolution de la population marocaine musulmane se présente sous un tout autre aspect : d'importantes migrations externes étant exclues, son évolution n'est conditionnée que par les facteurs internes qui peuvent agir sur ses lois de fécondité et de mortalité, lois qui sont rarement affectées de changements brutaux. Le recensement de 1952 aura été surtout précieux pour la connaissance de la population musulmane, par la première pyramide des âges qu'il nous a découverte. Cette pyramide est grossière et ne donne qu'une vue approximative de la réalité ; il n'en reste pas moins qu'elle contient en elle-même la certitude d'une expansion démographique future par l'existence des effectifs massifs des jeunes générations. Compte tenu de ces générations déjà nées, d'une baisse régulière assurée de la mortalité générale et infantile, et de la constance probable de la fécondité au cours des prochaines années, on est conduit à admettre que quinze millions de musulmans peupleront le Maroc en 1985.

P. BERTRAND,

Administrateur de l'Institut national
de la Statistique et des études économiques.

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION DE 1951-1952

Vue d'ensemble

TABLEAU I

CATEGORIE ETHNIQUE		Recensement 1951-1952		Estimation (1) Milieu de l'année 1954	
FRANÇAIS	Non Musulmans	271.531	} 303.811	350.000	} 390.000
	Musulmans	32.280		40.000	
ETRANGERS	Espagnols	26.114	} 362.814	} 60.000	} 450.000
	Italiens	13.533			
	Portugais	5.191			
	Britanniques	1.906			
	Suisses	1.753			
	Autres	10.486			
MAROCAINS	Musulmans	7.442.015	} 7.641.171	7.707.000	} 7.900.000
	Israélites	199.156		193.000	
TOTAL		8.003.985		8.350.000	

(1) La différence avec les chiffres de 1951 provient, pour les non Marocains, en partie des lacunes du recensement et en partie de l'augmentation réelle de la population de 1951 à 1954.

Villes érigées en municipalités

TABLEAU II

MUNICIPALITES	Population totale	Non Marocains	MAROCAINS		
			Ensemble	Musulmans	Israélites
Agadir	30.111	6.062	24.049	22.531	1.518
Azemmour	9.816	142	9.674	9.353	321
Casablanca	682.388	134.690	547.698	472.915	74.783
Fédala	25.247	3.913	21.334	20.885	449
Fès	179.372	15.768	163.604	150.956	12.648
Ifrane	1.941	694	1.247	1.227	20
Marrakech	215.312	12.316	202.996	186.604	16.392
Mazagan	34.781	2.583	32.198	29.181	3.017
Meknès	140.380	21.283	119.097	106.652	12.445
Mogador	22.291	1.277	21.014	15.579	5.435
Ouezzane	21.353	867	20.486	18.312	2.174
Oujda	80.546	27.202	53.344	50.169	3.175
Port-Lyautey	55.905	8.868	47.037	43.954	3.083
Rabat	156.209	40.747	115.462	105.223	10.239
Safi	56.751	3.876	52.875	49.406	3.469
Salé	46.582	2.230	44.332	41.126	3.226
Sefrou	16.590	708	15.882	11.522	4.360
Settat	25.205	878	24.327	22.737	1.590
Taza	21.966	4.059	17.907	17.504	403
TOTAL	1.822.746	288.163	1.534.583	1.375.836	158.747

NOTA : Ces tableaux sont extraits des volumes consacrés aux résultats complets du recensement général de la population de 1951-1952 et publié par le Service Central des statistiques du Maroc.

Centres non érigés en municipalités

(Centres de plus de 5.000 habitants)

TABLEAU III

CENTRES	Population totale	Non Marocains	MAROCAINS		
			Ensemble	Musulmans	Israélites
Azrou	6.726	463	6.263	6.244	19
Beni-Mellal	15.968	449	15.519	12.574	2.945
Berkane	8.399	1.573	6.826	6.546	280
Berréhid	5.509	652	4.857	4.470	387
Boujad	11.389	186	11.203	10.395	808
Boujniba	5.416	—	5.416	5.416	—
Boulhaut	5.173	651	4.522	4.504	18
Demnate	6.344	102	6.242	4.488	1.754
El-Bhalil	5.383	10	5.373	5.373	—
El-Kelaa-des-Srahna	6.490	234	6.256	5.679	577
Figuig	9.718	151	9.567	9.486	81
Fqih-ben-Salah	6.654	356	6.298	6.285	13
Jerada	11.126	1.789	9.337	9.337	—
Kasba-Tadla	8.789	756	8.033	7.393	640
Khémisset	7.460	409	7.051	7.047	4
Khénifra	11.308	536	10.772	10.601	171
Khouribga	20.365	3.623	16.742	16.706	36
Louis-Gentil	6.895	1.374	5.521	5.512	9
Moulay-Idriss	10.526	27	10.499	10.499	—
Oued-Zem	13.174	1.186	11.988	11.469	519
Petitjean	14.676	2.096	12.580	12.463	117
Sidi-Slimane	7.128	1.203	5.925	5.925	—
Souk-el-Arba	7.998	852	7.146	6.612	534
Taroudant	10.300	17	10.283	9.317	966
Tiznit	6.543	264	6.279	5.800	479

Circonscriptions administratives

TABLEAU IV

Circonscriptions Administratives		Population totale	Non Marocains	MAROCAINS		
				Ensemble	Musulmans	Israélites
REGION d'AGADIR	Municipalité d'Agadir	30.111	6.062	24.049	22.531	1.518
	Cercle d'Agadir-Banlieue	167.076	1.739	165.337	164.931	406
	Cercle de Taroudannt	201.059	476	200.583	198.560	2.023
	Territoire de Tiznit	298.454	568	297.886	296.433	1.453
	Total	696.700	8.845	687.855	682.455	5.400
REGION de CASABLANCA	Municipalité de Casablanca ...	682.388	134.690	547.698	472.915	74.783
	Territoire des Chaouïa	570.732	13.050	557.682	554.566	3.116
	Territoire de Mazagan	406.545	4.328	402.217	398.879	3.338
	Territoire d'Oued-Zem	190.294	5.115	185.179	183.816	1.363
	Territoire du Tadla	366.388	4.969	361.419	355.490	5.929
Total	2.216.347	162.512	2.054.195	1.965.666	88.529	
REGION de FES	Municipalité de Fès	179.372	15.768	163.604	150.956	12.648
	Territoire de Fès	217.165	2.190	214.975	214.955	20
	Territoire de Sefrou	125.536	1.696	123.840	118.749	5.091
	Cercle du Haut-Ouerrha	79.185	253	78.932	78.927	5
	Cercle du Moyen-Ouerrha	63.520	235	63.285	63.278	7
	Territoire de Taza	336.562	6.217	330.345	329.105	1.240
Total	1.001.340	26.359	974.981	955.970	19.011	
REGION de MARRAKECH	Municipalité de Marrakech ...	215.312	12.316	202.996	186.604	16.392
	Territoire de Marrakech	816.589	2.452	814.137	804.867	9.270
	Territoire de Saï	354.568	5.883	348.685	345.196	3.489
	Cercle de Mogador	277.494	1.621	275.873	270.407	5.466
	Territoire d'Ouarzazate	323.288	1.014	322.274	315.193	7.081
Total	1.987.251	23.286	1.963.965	1.922.267	41.698	
REGION de MEKNES	Municipalité de Meknès	140.380	21.283	119.097	106.652	12.445
	Territoire de Meknès	209.447	5.750	203.697	203.640	57
	District d'Ifrane	1.941	694	1.247	1.227	20
	Cercle de Midelt	60.876	1.325	59.551	57.782	1.769
	Cercle de Khénifra	89.769	748	89.021	88.835	186
Territoire du Tafilalet	229.321	1.644	227.677	222.360	5.317	
Total	731.734	31.444	700.290	680.496	19.794	
REGION d'Oujda	Municipalité d'Oujda	80.546	27.202	53.344	50.169	3.175
	Cercle d'Oujda	93.644	6.703	86.941	86.416	525
	Cercle des Beni-Snassen	106.541	6.035	100.506	100.022	484
	Circonscription de Taourirt ...	34.845	1.240	33.605	32.574	1.031
	Cercle de Figuig	24.695	1.460	23.235	23.138	97
Total	340.271	42.640	297.631	292.319	5.312	
REGION de RABAT	Municipalité de Rabat	156.209	40.747	115.462	105.223	10.239
	Circonscription de Rabat-Banlieue	39.552	2.224	37.328	37.327	1
	Circonscription de Salé	30.172	961	29.211	29.211	—
	Municipalité de Salé	46.582	2.230	44.352	41.126	3.226
	Circonscription de Marchand ..	65.310	844	64.466	64.466	—
	Cercle des Zemmour	147.678	1.909	145.769	145.755	14
	Territoire de Port-Lyautey	394.689	17.750	376.939	373.186	3.753
	Territoire d'Ouezzane	150.150	1.423	148.727	146.548	2.179
Total	1.030.342	68.088	962.254	942.842	19.412	
		8.003.985	362.814	7.641.171	7.442.015	199.156

Population active par profession

TABLEAU VI

PROFESSION	Non Marocains	MAROCAINS	
		Musulmans	Israélites
01 — Pêche - Navigation maritime	972	6.855	104
02 — Forestage - Bûcheronnage - Carbonisation	178	1.590	9
03 — Elevage - Chasse	244	182.710	20
04 — Culture - Agriculture - Horticulture	8.138	1.872.445	456
05 — Mines et Carrières	1.911	16.320	6
06 — Sel (Marais salants)	16	85	41
07 — Terrassement	439	2.390	15
09 — Métallurgie	34	25	—
10 — Fonderie - Moulage.....	166	165	15
11 — Laminage - Etirage - Tréfilage	6	—	8
12 — Forge - Serrurerie - Ferronnerie	1.023	8.450	235
13 — Coutellerie - Ciselerie	8	—	29
14 — Travail des métaux	1.123	950	702
15 — Charpente en fer	199	15	—
16 — Mécanique	9.393	8.300	1.014
17 — Soudure	390	1.585	112
18 — Horlogerie	186	205	108
20 — Electricité - Radio-électricité	3.658	2.905	335
22 — Verrerie	31	20	6
23 — Travail du verre	117	35	164
24 — Briqueterie - Céramique	117	4.810	13
25 — Chaux - Ciment - Plâtre	94	1.015	29
26 — Travail des pierres	137	90	20
27 — Bâtiment et travaux publics	4.441	81.610	193
28 — Couverture - Plomberie	647	1.055	258
29 — Décoration - Peinture - Métiers généraux du bâtiment	2.050	3.830	1.185
30 — Galvanoplastie	24	—	10
31 — Conduite d'appareils	91	800	56
32 — Caoutchouc	62	30	75
33 — Teinturerie	118	520	42
34 — Cartonnerie - Papeterie (fabrication)	71	—	65
35 — Chimie	550	35	7
36 — Huiles - Graisses animales et végétales	100	480	11
38 — Meunerie	213	1.875	59
39 — Sucrierie, raffinerie de sucre	77	245	10
40 — Travail des vins, distillerie	127	110	29
41 — Brasserie	24	100	2
42 — Laiterie - Beurrerie - Fromagerie	74	1.435	40
43 — Abattage - Travail des viandes	633	12.055	717
44 — Conserves - Epicerie	473	9.275	17
45 — Boulangerie - Pâtisserie - Cuisine	1.657	14.145	457
46 — Confiserie - Chocolaterie	58	—	34
48 — Préparation de matière textiles	14	—	—
49 — Textiles	576	62.290	—

Population active par profession

TABLEAU VI (Suite)

PROFESSION	Non Marocains	MAROCAINS	
		Musulmans	Israélites
51 — Vannerie - crin	15	3.950	17
52 — Couture - mode - lingerie - vêtement	2.896	25.350	8.058
53 — Chapellerie	11	50	2
54 — Bâches - stores - sacs - tentes et aéronefs	21	365	443
55 — Ameublement	195	2.300	1.036
56 — Tapisserie (fabrication main)	—	—	—
57 — Travail des cheveux	2	15	—
58 — Perles - plumes - fleurs artificielles	1	—	—
60 — Tannerie - mégisserie	85	2.585	102
61 — Pelleterie	2	325	5
62 — Maroquinerie - sellerie - bourrellerie - gainerie - ganterie	194	1.925	736
63 — Chaussures - cordonnerie	491	14.290	5.374
64 — Séchage - traitement - sciage - débitage du bois	43	175	3
65 — Charpente en bois	225	195	7
66 — Menuiserie - ébénisterie - modelage	2.144	14.115	1.484
67 — Charroonnage, corrosserie	327	175	14
68 — Tannellerie - boissellerie	46	25	27
69 — Tournage - sculpture sur bois - saboterie - pipes	38	50	19
70 — Brosserie	3	10	4
72 — Cartonnage, papeterie (façonnage)	26	505	15
73 — Composition - impression	360	375	610
74 — Gravure chimique	45	—	—
75 — Conduite de machines d'impression	58	—	71
	88	—	—
77 — Reliure - brochure - dorure	51	50	40
78 — Photographie	278	25	102
80 — Bijouterie - joaillerie	108	930	974
81 — Orfèverie - ciselage	3	30	36
82 — Transports par terre	7.486	22.690	1.139
83 — Navigation aérienne	398	—	—
84 — Entrepôt - manœuvrage	2.861	218.640	1.208
85 — Commerce	15.261	106.560	12.400
86 — Services	4.494	58.565	3.087
87 — Soins personnels	1.080	6.810	988
88 — Santé - services sociaux	3.384	3.310	431
89 — Emplois de bureau	18.037	11.875	2.601
90 — Emplois administratifs	7.868	10.740	180
90 — Topographie	645	155	4
92 — Professions littéraires et scientifiques	454	265	5
93 — Enseignement	5.629	30.870	496
94 — Cultes	743	1.095	534
95 — Contentieux	1.066	2.930	172
96 — Spectacles	970	2.970	151
97 — Gardes	3.860	20.925	55
98 — Armée	6.391	5.395	—
99 — Métiers mal désignés	4.575	—	—
Profession non déclarée	2.138	26.990	3.905
TOTAL de la population active	135.756	2.899.455	53.685

Page 472

Graphiques :

EVOLUTION DE LA POPULATION
MUSULMANE

lire : (en millions d'habitants)
au lieu de : (en milliers d'habitants)

EVOLUTION DE LA POPULATION
EUROPEENNE ET ISRAELITE

lire : (en milliers d'habitants)
au lieu de : (en millions d'habitants)